

-0-  
DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT  
SECONDAIRE

LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

N°.....6710...../DES.

/-1

M. le Directeur de l'É.D.P.F.....

...Jamaa...El...Hawa...Tunis.....

- / -

O B J E T : Etude de la notation des épreuves écrites dans  
le 1er cycle de l'Enseignement Secondaire

- / -

objet rempli  
le 11-6-75  
sous 675

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Groupe de Docimologie, de l'Institut National des Sciences de l'Education, mène, depuis Octobre 1973 une étude concernant la notation des épreuves écrites d'arabe, de français et de mathématique dans le 1er cycle de l'Enseignement secondaire.

L'année scolaire 1973-74 a été consacrée à l'étude de la notation de ces épreuves en 3e année secondaire.

Pour achever cette étude le groupe de Docimologie se propose de réaliser la 2e phase qui consiste à étudier la notation des épreuves écrites d'Arabe, de Français et de Mathématique, en 1ère A et 2ème A Secondaire. Pour cela il a besoin du concours bénévole de professeurs - correcteurs d'Arabe de Français et de Mathématique enseignant dans des classes de 1ère A. ou de 2ème A. et appartenant à certains établissements d'Enseignement Secondaire.

Messieurs les Proviseurs et Directeurs des Etablissements désignés pour l'achèvement de cette étude, sont donc invités à choisir parmi les professeurs volontaires relevant de leur autorité :

- un professeur d'arabe, un professeur de français et un Professeur de Mathématiques enseignant en 1ère Année Secondaire.

- un professeur d'arabe, un professeur de français et un Professeur de Mathématiques enseignant en 2e Année secondaire.

Il est précisé que chaque professeur n'aura à corriger que 5 à 6 copies par épreuve. Il aura en outre à remplir une fiche de notes et une fiche de renseignement.

En conséquence je vous prie de bien vouloir adresser à l'Institut National des Sciences de l'Education, avant le 20 Mai 1975, une liste des professeurs choisis, établie conformément au modèle ci-joint, étant précisé que votre choix doit se baser plus particulièrement sur l'expérience et la valeur professionnelle des intéressés.

P. Le Ministre de l'Education Nationale  
et p.o.

Le Directeur de l'Enseignement  
Secondaire

M. NEDI KHELIL.